

2804579

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA SOCIETE ANONYME "OUEST-FRANCE"
DU MARDI 14 NOVEMBRE 2006

Extrait du procès-Verbal



Le
Dépôt N°

- 3 JUIN 2008

90B365

L'an 2006, le mardi 14 novembre, à 19 heures, dans les bureaux de la Rédaction parisienne de OUEST-FRANCE, 89-91 rue du Faubourg St Honoré (8^e),

Le Conseil s'est réuni sur la convocation du Président.

Administrateurs présents ou représentés:

- Monsieur François Régis HUTIN, Président Directeur Général
- Monsieur Jean BOISSONNAT
- Monsieur Michel CAMDESSUS
- Monsieur Jacques DUQUESNE
- Monsieur François-Xavier HUTIN, représenté par M. François Régis HUTIN
- Mademoiselle Yvonne LE GOAZIOU
- Monsieur Roger LAVIALLE, représenté par M. Louis ESTRANGIN
- Monsieur Jacques MOREAU
- la société SIPA, représentée par Monsieur Louis ESTRANGIN

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Louis ECHELARD, Directeur Général de SIPA
- Monsieur Antoine de TARLE, Directeur Général Adjoint de OUEST-FRANCE
- Monsieur Franck GUILLOT, Secrétaire du Comité d'Entreprise
- Monsieur Pascal CAZUGUEL,
- Monsieur Gilles GUYAUX,
- Monsieur Michel LE JEUNE, Membres du Comité d'Entreprise

- Maître Jean-Yves CARRE, Avocat
- Madame Chantal CHEVE, Secrétaire

Absente et excusée :

- Mademoiselle Simonne LOUVIOT, Actionnaire, Chargée de mission

Le Conseil, réunissant la présence effective de la majorité des Administrateurs en exercice, peut valablement délibérer sous la présidence de Monsieur François Régis HUTIN.

Après avoir ouvert la séance, le Président rappelle l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

- 1° - Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire ;
- 2° - Questions diverses.

^
^ ^

Avant d'aborder les questions à l'ordre du jour, Monsieur François Régis HUTIN remercie les membres du Conseil de leur participation à cette réunion convoquée à un horaire inhabituel.

1° Convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire

Le Président rappelle que, depuis les décès de Messieurs Jean-Jacques BOISSARD en avril 2004, de Philippe AMYOT d'INVILLE en juin 2006 et après le départ en février 2006 de Francis TEITGEN, trois sièges d'administrateur sont à pourvoir au sein du Conseil d'Administration de OUEST-FRANCE. Le projet de convocation d'une Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement a pour objectif de compléter le Conseil en nommant de nouveaux administrateurs.

Monsieur François Régis HUTIN annonce que trois personnes ont accepté de rejoindre le Conseil pour porter les couleurs de OUEST-FRANCE, assurer sa gestion dans l'esprit des fondateurs, avec la volonté d'accomplir cette mission essentielle de l'information dans une zone importante.

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR FORMALITES

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait à l'effet d'effectuer toute formalité de publicité, de dépôt au Greffe et d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés.

Cette quatrième résolution est adoptée à l'unanimité.

^
^ ^

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, la séance a été levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un Administrateur.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

